



Non respect du contrat de construction

Par **ness1705**, le **18/10/2016** à **14:34**

Bonjour,
Voilà nous devons recevoir les clés de notre maison la semaine prochaine, or depuis le mois de mai on nous a posé sur la maison des gouttières et planche de rive de la mauvaise couleur (qui a été signalé tout de suite au constructeur).
Depuis on nous dit sans arrêt que cela va être changé sans avoir de suite derrière et aujourd'hui on nous appelle en nous disant qu'ils ne peuvent le faire sinon cela va abimer le crépi qui sera à refaire!! Or dans notre contrat nous avons bien signé pour l'autre couleur!
Quel recours puis-je avoir?
Sachant qu'en plus ils ont été jusqu'à nous proposer de l'argent pour ne pas faire d'histoire ...
Merci de votre aide.